

# **MANIF samedi 29 mars 14h30 République**

## **Arrêt des expulsions et des coupures d'énergie !**

### **Baisse des loyers et des charges !**

#### **Un logement stable et décent pour toutes et tous !**

Cette année, à partir du 1<sup>er</sup> avril d'après la loi Duflot, les expulsions sans relogement vont reprendre, et des milliers de places d'hébergement d'urgence vont fermer. Pour des dizaines de milliers de locataires, de mal logés et de sans-logis, c'est l'angoisse d'être jetées sur le trottoir et d'y rester, car le droit à l'hébergement prévu par la Loi est bafoué.

De 1998 à 2012, les expulsions ont presque triplé (de 4 360 à 11500 par an), les jugements d'expulsion ont augmenté de 60% (de 75 000 à 120 000), le nombre de sans logis a doublé ...

Les causes ? La cherté des loyers, la spéculation immobilière, qui ont permis aux banques, à une minorité de riches bailleurs et de sociétés, de spéculer, de s'enrichir, (les profits locatifs ont grimpé de 70% depuis 10 ans) ; le laxisme des gouvernements qui ont laissé les prix s'envoler, précipitant les ménages aux revenus modestes dans les impayés et le logement précaire.

Or, parallèlement, le chômage, la précarité et la pauvreté salariale se sont développés. Les coûts de l'énergie, des transports, des soins, de la vie quotidienne n'ont cessé d'augmenter ...

Alors qu'il faudrait résolument baisser les loyers, cesser les expulsions, abroger les lois qui précarisent les locataires et le logement social, réquisitionner et mobiliser massivement les logements et les bureaux vacants, la loi Duflot n'est vraiment pas à la hauteur.

De plus, les engagements ne sont pas tenus, en matière de réalisation de logements sociaux, de hausse des moyens financiers pour les produire, de réquisition des logements vacants, de respect de la loi DALO ou du droit à l'hébergement ...

Quelques avancées ont été obtenues, dans la loi Duflot, mais elles restent insuffisantes pour affronter la crise du logement.

#### **Tous ensemble, locataires, mal-logés, sans-logis, nous exigeons :**

- **L'arrêt des expulsions sans relogement, pour tout type d'habitation, des fermetures des places d'hébergement et des coupures de fluides (eau, électricité, gaz ...)** ;
- **La baisse immédiate des loyers et des charges de 20%** ;
- **Une application de la Loi ALUR débouchant sur une véritable baisse des loyers et un accès au logement des plus précaires et des jeunes** ;
- **Le respect de la loi DALO et du droit à l'hébergement**, avec un programme de production, de mobilisation et de réquisition de 100 000 logements et bureaux vacants ;
- **Le renforcement des droits des locataires**, particulièrement pour la stabilité du logement et le maintien dans un logement décent et sain...
- **La création d'un service public du logement** pour réaliser 200 000 vrais logements sociaux par an, doté de moyens fiscaux pour décourager la spéculation, lutter contre les taudis et le logement indécent, mobiliser les logements vacants...
- **L'abrogation, notamment dans la loi Boutin**, des mesures de marchandisation du logement social et de précarisation des locataires HLM ;
- **Le financement des 200 000 vrais HLM par an** : doubler le plafond du Livret A, reprendre les 120 milliards du Livret A distribués aux banques au détriment de la construction de HLM, rétablir les capacités de financement du 1% logement pour construire .

#### **A l'appel notamment de la plate forme logement des mouvements sociaux :**

**Logement :** CSF, DAL, CNL, ACDL, CGL, Advocacy, AFVS, Bagagérue, CAHL 94, CAL, Copaf, CoL3e, CoL14e...

**Syndicats :** CGT, FSU, Sud Santé Sociaux, SAF, Syndicat de la Magistrature, Union Syndicale Solidaires, USP

**Solidarité :** AITEC, ATTAC, AC !, CNAFAL, Fondation Copernic, MRAP ...